

GROSBREUIL le 18 février 2004

## Lettre aux Habitants de Grosbreuil

### **De la part des Conseillers Municipaux, ceux avec qui vous avez fait reculer le projet d'incinérateur.**

Comme vous le savez et avez pu le lire dans la presse, notre Conseil Municipal n'est plus en mesure de fonctionner depuis plus de 3 mois.

Avec votre soutien nous avons fait reculer le Maire qui a dû convoquer son Conseil et annuler sa décision par 9, voix favorables au retrait et 5 « blancs ». Le Maire refuse toujours un vote définitif à propos d'un projet d'incinérateur à Grosbreuil.

Ses errements, ses manoeuvres déloyales, ses engagements au nom du Conseil (exemple: lettre du 21 mai 2003 envoyée au Président de Trivalis), ne nous permettent plus de travailler sous une autorité qu'il n'a plus. Il n'est plus crédible. **Il n'a plus notre confiance.**

Nous lui avons demandé de démissionner, ainsi que ses adjoints et le conseiller qui le soutiennent, ce qu'il refuse alors qu'il est isolé et sans majorité.

La commune désormais gérée de manière autoritaire par le seul Maire, exige une réflexion nouvelle.

**Comment faire confiance à un Maire** qui a monté clandestinement un projet aussi nuisible qu'un incinérateur, en le dissimulant à la population et au Conseil Municipal ?

Comment faire confiance à un Maire qui fixe les réunions de Conseil dans la matinée ou l'après-midi, rendant ainsi difficile la présence de certains d'entre nous ?

**Nous n'accepterons pas le budget.** La Chambre Régionale des Comptes sera alors saisie. Constatant que le Conseil Municipal ne peut plus fonctionner, le Sous-préfet demandera au Ministère de l'Intérieur de le dissoudre. Dans les deux mois suivants, des élections seront organisées. Dans l'attente, les affaires courantes de la Commune seront gérées par trois personnes neutres sous l'autorité du Sous-Préfet.

Même si cela peut être assez rapide, que de temps perdu! Dans l'intérêt de la Commune et de ses habitants il serait nettement préférable que le Maire démissionne de son propre chef. Son entêtement à vouloir rester à tout prix porte préjudice à tous.

Lui redonner confiance maintenant serait vous trahir en conservant dans ses fonctions un Maire qui manoeuvre de façon déloyale pour rester en place, et qui perpétue ses pratiques clandestines comme il l'a fait en voulant imposer un incinérateur sur la Commune.

Notre préoccupation est d'autant plus grande que l'esprit de revanche qu'il manifeste envers nous, élus majoritaires, donne un aperçu de l'attitude qu'il pourrait avoir vis à vis des habitants de Grosbreuil qui ont massivement rejeté son funeste projet. Le pouvoir ne peut plus être laissé à un Maire qui ne cherche plus qu'à éliminer ceux qui osent le contredire et dont le comportement est devenu passionnel.

Le Maire nous accuse d'utiliser des moyens mesquins par nos votes d'opposition et de retarder les projets: nous ne faisons *qu'appliquer la* règle démocratique de la majorité et les textes réglementaires. Que penser de ses méthodes de travail, de ses dissimulations, tentatives de culpabilisation, intimidations, injures, chantages, etc... ?

Il a dit que l'incinérateur était indispensable pour le développement économique de la Commune: il appartiendra à lci future équipe élue, de développer Grosbreuil sans incinérateur, sans saccage de notre environnement.

Il appartiendra aussi à la nouvelle équipe municipale de **rétablir des liens de confiance avec la Communauté de Communes** qui avait été tenue à l'écart du projet d'incinérateur d'ordures ménagères alors que la collecte est de sa compétence.

La première délibération sera de dire NON à l'incinérateur, ce que le Maire actuel refuse de soumettre au vote du Conseil Municipal.

**Dans la situation actuelle, il est grand temps que ceux qui ont refusé la mise en danger de Grosbreuil, s'expriment enfin par le suffrage universel, afin de tourner la page de ce triste épisode.**

Les conseillers majoritaires

BLOIS-NOLLEAU Brigitte  
JOSLAIN Maryse

CHAILLOU Michel  
MORISSO Emile

GOGÉON Didier  
PLISSONNEAU Michel

PROUTEAU Nicole

Dernière minute: le bulletin municipal vient de paraître, disons plutôt le bulletin du Maire, puisque la Commission Information dans laquelle là aussi nous sommes majoritaires ne s'est pas réunie, nous avons été mis à l'écart de l'élaboration de ce bulletin. Le Maire a la mainmise sur l'information aux frais de la collectivité.